



## Le démantèlement de l'enseignement professionnel en marche !

La nomination d'une ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous double tutelle du ministère de l'éducation et du ministère du travail sonne bien le glas de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Sa création en 1949 a été la conséquence d'une lutte pour libérer cette formation de la tutelle du patronat.

C'est donc bien ce principe qui est mis en cause ici.

### Plus d'entreprise, moins d'école !

Ainsi, le ministère a décidé de confier la majorité de la formation aux entreprises en augmentant de 50 % les périodes de stage, diminuant de fait les enseignements dispensés en lycée. L'idéologie ministérielle est claire : les profs d'enseignements pro ne servent à rien ; on apprend le métier en entreprise, pas au lycée. Or l'entreprise permet au mieux l'adaptation au poste de travail, mais certainement pas d'accéder à la formation dans son entièreté. À cela, il faut encore ajouter les inégalités majeures dans l'accueil des élèves en fonction des entreprises.

Du côté des élèves, en tant que stagiaires, ils et elles percevront, pour les amadouer, une indemnité (3,90€/heure de stage, sans même de cotisations sociales) financée par l'État, donc par le contribuable. Encore un beau cadeau fait au patronat ! Quand on connaît la difficulté, pour les jeunes, dans certains secteurs à trouver un stage, nul doute que le patronat va également toucher des subventions supplémentaires pour accueillir tout ce flot.

### Des formations au service du patronat

Le ministère souhaite revoir la carte des formations. Personne n'osera dire que la situation actuelle est pleinement satisfaisante. Il peut donc sembler légitime de revoir l'offre de formations. Adaptons le lycée pro aux défis environnementaux, réfléchissons à la lutte contre les discriminations dans le cadre des formations proposées, prenons en compte les aspirations de la jeunesse...Voilà quelques pistes. Mais le gouvernement préfère supprimer des filières jugées non rentables (commerce, vente, gestion-administration...) alors qu'elles peuvent répondre à de réelles perspectives pour les élèves, et les remplacer par des formations pour combler les métiers dits sous tension.

Macron, Grandjean et Ndiaye développent une vision à court terme, au détriment des élèves, et une réflexion qui ne vise qu'à répondre aux intérêts du patronat local. Car oui, en plus, il s'agit de s'adapter aux besoins locaux uniquement !

### Un seul modèle l'apprentissage

Si le gouvernement reste flou dans la mise en œuvre concrète, il ne cesse de clamer haut et fort que le modèle à suivre est l'apprentissage. Le lycée pro doit donc le singer en envoyant un maximum d'élèves en apprentissage. Avec la réforme Blanquer, c'était déjà une réalité dans certains établissements où, dans une même classe, on accueille des élèves en formation initiale, des apprenti.e.s et des adultes en reprise de formation. Qui peut sérieusement imaginer que cette situation est viable d'un point de vue pédagogique ? Comment peut-on imaginer que les enseignants soient en mesure de répondre aux besoins pédagogiques des élèves de lycée professionnel dont un certain nombre sont en difficulté scolaire ? Comment inclure correctement les élèves en situation de handicap ?... Bref, c'est une aberration !

Le sacro-saint apprentissage ne peut en aucun cas être la solution pour toutes et tous. Un contrat d'apprentissage sur deux est rompu au cours de la première année. Quel avenir pour ces jeunes qui ne conviendront pas au patron ?

### Quelles conséquences pour les profs ?

Moins de cours, plus de stages, plus d'apprentissage. La conséquence évidente : moins de profs ! L'enseignement professionnel est la première victime de ce projet. Les collègues contractuel.le.s dont le nombre est important risquent donc de subir un plan social qui ne dit pas son nom. Si l'enseignement général, qui a été violemment attaqué par la réforme Blanquer, semble ici sauver sa peau, il faut être prudent. L'organisation et la quantité d'enseignement général seront négociées au cas par cas, établissement par établissement. Or dans les conseils d'administration, Macron souhaite une plus grande place des entreprises allant même jusqu'à évoquer que ceux-ci soient présidés par un chef d'entreprise.

Moins de profs donc, mais ce n'est pas tout. Avec l'apprentissage, c'est notre statut qui est menacé : augmentation temps de travail avec l'annualisation, mutations forcées dues aux suppressions de postes...

Et pour les profs qui résisteraient à tout cela, la souffrance au travail ne pourra que grandir.

# Une entreprise n'est pas une école ! Les jeunes ne sont pas de la chair à patrons !

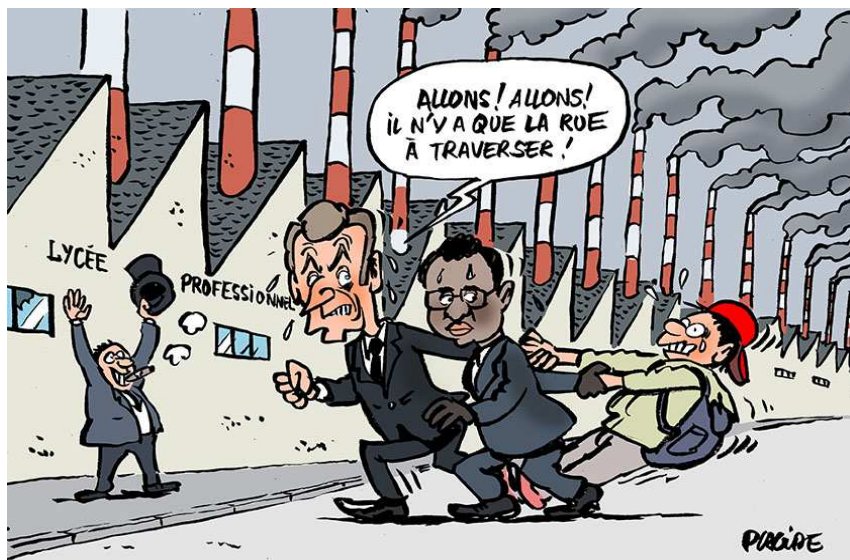
Cette réforme désastreuse concerne près de 600 000 élèves, soit un tiers de la jeunesse scolarisée dans le secondaire. Les lycées professionnels ont déjà subi de nombreuses attaques purement comptables depuis 15 ans, au détriment de la qualité de formation : perte d'une année de formation en 2009 sur un cursus bac pro et une baisse drastique des heures d'enseignement avec la transformation de la voie professionnelle (TVP) de 2018, imposée par Blanquer.

C'est une bascule **dangereuse** de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire vers le tout apprentissage et une aubaine pour le patronat qui va profiter, même si non formée, d'une main d'œuvre docile et gratuite, voire subventionnée.

**Dangereuse**, car nos métiers sont techniques et demandent un haut niveau de qualification, de réflexion et d'analyse.

**Dangereuse**, car nous ne pouvons pas compter sur les entreprises, contrairement à ce que prétend le président Macron, pour former des esprits libres, éclairés et indépendants et leur permettre de devenir des adultes responsables, conscients de leurs droits

**Inégale**, car elle va limiter l'accès à des études supérieures pour bon nombre de jeunes souvent issus de la classe ouvrière.



**Pour sauver nos métiers, pour éviter un grand plan de licenciement, pour défendre la formation de nos élèves :  
Mobilisons-nous ! Battons-nous !**

**L'opposition syndicale au projet de Macron, Ndiaye et Grandjean est historique.** C'est la première fois qu'un front syndical aussi large se met d'accord avec la volonté de faire reculer le gouvernement. C'est aussi la première fois qu'un appel à la grève aussi large vise à défendre la voie professionnelle sous statut scolaire. Et pour toutes ces organisations, il est évident qu'il va falloir mener une lutte dans la durée. L'appel à la grève pour le mardi 18 octobre est donc le **point de départ de ce combat**. La grève doit être massive et déterminée. **La CNT-FTE appelle donc tous les personnels des lycées professionnels et plus largement tous les personnels de l'Éducation nationale à se mettre en grève le mardi 18 octobre.**

**MARDI 18 OCTOBRE  
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**



**CNT**

**FEDERATION  
TRAVAILLEUSES/EURS  
EDUCATION**